Commune de saint André Le Gaz



FICHE SANITAIRE Restaurant scolaire – ANNEE SCOLAIRE 20 . . / 20 . .

En cas d'accident, l'équipe périscolaire municipale doit prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Il est donc indispensable que vous complétiez **LISIBLEMENT** les informations suivantes.

Ecole : Classe :
Nom : Prénom :
Date de naissance :
Nom et adresses des parents ou du représentant légal :
N° de sécurité sociale de l'ayant droit :
Tél du domicile : Tel professionnels :
Tél portables : /
Nom et tél d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :
AUTORISATION D'INTERVENTION CHIRURGICALE
Nous soussignés, Monsieur et/ou Madame
Autorisons/ n'autorisons pas l'anesthésie de notre fils/fille (barrer les mentions inutiles)
pus i di controllo de l'oct e
Au cas où, victime d'un accident ou d'une maladie aigüe à évolution rapide, il/elle aurait à subir une
intervention chirurgicale.
Antécédents : (opérations, accidents) : Problème(s) de santé : Affection cardiaque :
Dernières vaccinations : DTP (Diphtérie Tétanos-Polio) le : Autres vaccinations : Nom adresse et n° de tel du médecin traitant :
En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de sec d'urgence vers l'hôpital le plus adapté. La famille est alors immédiatement avertie par la ville. Un é mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille. A
/\dimension \dimension \dimensi